

l'info municipale

MUNICIPALITÉ DE LABELLE

Volume 15 Numéro 5

20 mai 2004

AVIS AUX COMMERÇANTS DE LABELLE

Nous vous invitons à venir déposer au bureau touristique de Labelle toute la documentation pertinente relative à votre entreprise. Le coût pour la saison 2004 est de 60 \$.

Horaire du bureau touristique

Du 16 mai au 15 juin 2004 et
Du 10 septembre au 11 octobre 2004 inclusivement
* Vendredi, samedi et dimanche de 9 h à 17 h

Du 20 juin au 6 septembre 2004 inclusivement
* Dimanche au jeudi de 9 h à 18 h
* Vendredi et samedi de 9 h à 19 h

BACS ROULANTS – GARANTIE

Nous vous avisons que les bacs roulants qui vous ont été distribués en 1995 étaient garantis pour dix (10) ans.

Cette garantie se termine à la fin de l'année 2004.

Si vous avez des bacs roulants verts ou noirs qui sont brisés, (usure normale) n'hésitez pas à nous les retourner pour le remplacement des pièces brisées.

S.V.P., veuillez téléphoner au garage municipal pour prendre rendez-vous avec monsieur Champagne.

Tél. : 686-2144, poste 236



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

214 coupons de participation ont été remplis pour le concours « *Livre-toi à l'aventure* », qui s'est déroulé du 15 mars au 23 avril. Bravo à Maude Terreault-Lavoie qui a gagné un sac à dos et devient éligible au tirage régional. Le prix : un ordinateur.

Plus de soixante-dix personnes ont participé à la journée mondiale du livre et du droit d'auteur le 23 avril dernier. Huit de celles-ci se sont partagées des prix : 6 livres et 2 bons d'achat de 30 \$ à la Promenade St-Jovite, chaque prix était accompagné d'une rose. Si vous désirez connaître le nom des gagnants, vous pouvez consulter la liste à la bibliothèque. Félicitations à tous les gagnants!!!

Le samedi 5 juin à 10 h, nous recevons la visite de Sourili. Cette souris géante, mascotte du projet d'éveil à la lecture et à l'écriture « Raconte-moi une histoire », viendra raconter une belle histoire aux petits de 2 à 6 ans. C'est gratuit!!!

L'abonnement à la bibliothèque ainsi que l'accès aux postes informatiques sont gratuits pour les résidents / contribuables. Apportez une preuve de résidence lors de votre inscription.

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 13 h à 17 h
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h
Samedi : 9 h à 12 h 30

L'info municipale : — Municipalité de Labelle, 1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0 — (819) 686-2144

Directeur général : Léonard Castagner



PERMIS ET CERTIFICATS D'AUTORISATION

Avec l'arrivée du beau temps, plusieurs riverains en profitent pour faire divers travaux sur leur résidence, que ce soit la construction d'une remise, d'un garage, d'un quai ou d'une installation septique, l'agrandissement d'une galerie ou du chalet ou bien la rénovation de leur bâtiment. Cependant, tous ne pensent pas nécessairement à faire une demande de permis auprès de la Municipalité afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer ces travaux.

En effet, un permis ou un certificat d'autorisation est obligatoire dans tous les cas où une personne désire construire, transformer, agrandir, ajouter, réparer, déplacer, démolir ou changer l'utilisation d'un bâtiment (résidentiel, villégiature, etc...). Il en est de même pour tout travaux dans la bande de protection riveraine et beaucoup d'autres.

Pourquoi faut-il un permis? Un permis est plus qu'une simple démarche administrative, c'est une garantie que les riverains se donnent :

- Pour assurer l'harmonie entre les constructions, garantissant ainsi à la collectivité un milieu de vie de qualité ;
- Pour protéger l'environnement ;
- Pour garantir une localisation adéquate des usages et constructions à l'intérieur du territoire ;
- Pour protéger la valeur des propriétés ;
- Pour assurer que les constructions sont sécuritaires et conformes aux règlements municipaux et provinciaux et puissent être vendues sans problème d'ordre légal.

Avant d'effectuer tout travail, n'hésitez pas à vous informer auprès de la Municipalité au 686-2144, poste 223 si vous devez obtenir un permis à cet effet. La responsable du service de l'urbanisme saura vous conseiller adéquatement. Cette simple démarche vous permettra d'éviter de désagréables surprises.

De plus, afin d'éviter tout fâcheux retard dans la réalisation de votre projet, il faut prévoir un (1) mois pour émettre votre permis, donc prenez-vous d'avance!

Une fois votre permis obtenu, n'oubliez pas de l'afficher bien visiblement. Vous démontrerez ainsi votre respect envers la réglementation d'urbanisme.

Geneviève Demers
Responsable du service de l'urbanisme

COLLECTE DES ORDURES VOLUMINEUX

La collecte des « volumineux » (objets lourds) à Labelle aura lieu le jeudi 16 juin prochain. S.V.P., veuillez attendre la veille de la collecte pour mettre vos ordures au chemin.

Merci de garder notre environnement propre!

Prenez note que pour la période du 21 juin au 11 septembre 2004, les bacs noirs seront ramassés à toutes les semaines et les bacs verts seront toujours ramassés aux deux semaines.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIEN

Ceux et celles qui promènent leur chien sur le parc linéaire et sur le terrain de la gare, assurez-vous de ramasser les besoins de celui-ci si nécessaire.

Ce n'est pas agréable pour les bénévoles du comité de la gare ni pour nos touristes de marcher dans les excréments de chiens.

Soyons sensibilisés...
André Beaudry



ABRI TEMPO

Ce type d'installation n'est autorisé qu'entre le 15 octobre d'une année et le 15 mai de l'année suivante. Toute personne ayant encore aujourd'hui son abri temporaire doit le démonter. L'abri est considéré comme étant démonté à partir du moment où la toile le couvrant est retirée.

CAMP DE JOUR

Il reste quelques places de disponible pour cet été. Je vous invite à vous procurer un formulaire d'inscription au pavillon des loisirs ou à l'hôtel de ville.

Début du camp le 25 juin 2004 pour une durée de 8 semaines. Pour plus de renseignements, contacter Marie-Rachel Charlebois au 686-2144, poste 235

UN GROS MERCI!

Les jeunes de la MDJ de Labelle vous remercient d'être venus en grand nombre les encourager lors de leur lave-auto le 15 mai dernier.

Un merci tout particulier à Mme Johanne Beaudry pour avoir fait don de son vieux réfrigérateur à la Maison des jeunes.

RÉFRIGÉRATEUR RECHERCHÉ

Le Pavillon des loisirs et la Maison des jeunes recherchent un second réfrigérateur avant le début de la saison estivale.
Pour de plus amples renseignements contacter Marie-Rachel Charlebois au 686-2144, poste 235

RAPPEL – TOURNOI DE BALLE DONNÉE MIXTE

Au profit du comité des loisirs et de la maison des jeunes 25-26 et 27 juin 2004
Pour information : Valérie Pagé au 686-1215

LIGUE DE BALLE DONNÉE MIXTE – 2004

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour arbitrer les parties de balle donnée mixte les lundis soir à compter du 31 mai 2004. Impliquez-vous dans votre communauté tout en vous amusant!!!
Pour information : Marie-Rachel Charlebois 686-2144, poste 235

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE (RIDR)

Site d'enfouissement sanitaire de Marchand

Veillez prendre note qu'à compter de maintenant, les matériaux secs (bois, bardeaux, ciment, branches, feuilles) livrés au site par les petites camionnettes, avec ou sans remorque, les camions 6 roues et 10 roues, devront être disposés directement dans notre site de dépôt de matériaux secs situé au 400, route 117 Sud à Marchand (adjacent au site d'enfouissement sanitaire de Marchand).

Afin de faciliter le travail de votre chauffeur ainsi que de nos préposés aux matériaux secs, nous vous demandons de trier à l'avance vos matériaux secs, sinon votre camion sera refusé à l'entrée du site et vous devrez disposer de ces matériaux secs à un autre site.

Ceci bien entendu, afin de préserver notre environnement et d'atteindre les objectifs de récupération fixés par le ministre de l'environnement.

Merci de votre collaboration.

Johanne Bock
Directrice générale

NOURRI SOURCE HALTE-ALLAITEMENT

Avis aux femmes enceintes et/ou aux jeunes mamans désirant de l'information et du support.

Venez vous joindre à nous le 15 juin 2004 au CLSC de Labelle de 9 h 30 à 11 h 30. Le thème sera « être parent et l'arrivée du 2^e bébé ».

Pour information : Christine Saindon au 686-3343.

CORPS DE CADETS 2000 LABELLE HAUTES-LAURENTIDES

Activités pour le mois de juin :

- 5 ou 6 Possibilité d'un cérémonial soit le 5 ou le 6 (prévenez votre famille et vos amis)
- 18 Réunion pour les parents et les cadets (pour les camps d'été).

Information : Major Linda Nantel au 274-2794 ou
Micheline Brassard au 686-5356

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE

Friperie Abeille (127, rue du Collège)

Grande vente! Du 2 pour 1 sur les vêtements seulement.

Jardin communautaire La Capucine

Rappel pour les gens qui désirent avoir un petit coin de jardin. Il reste quelques terrains!

Pour information : Aline Saindon au 686-1878